

La p'tite gazette



Le Coudray
Le Dresny
Plessé

N° 21 - Octobre 2015

Tél. 02 40 79 60 14
www.mairie-plesse.fr

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE PLESSÉ

Directeur de la publication : M. le Maire • Tirage : 2550 exemplaires • Réalisation : Mairie de Plessé, 02 40 79 60 14, mairie.plesse@wanadoo.fr
Impression : Le SILLON, 02 40 58 91 24, www.sillon.fr

Vœu TAFTA

Au conseil municipal du 7 juillet dernier, j'ai proposé le vœu ci-dessous qui a été unanimement accepté. Notre commune rejoint ainsi de nombreuses collectivités s'inquiétant des négociations entre l'Europe et notamment les États-Unis en matière d'échanges commerciaux. Je vous souhaite bonne lecture de ce texte, certes long, mais très complet.

B. LEBEAU

Depuis le 8 juillet 2013, l'Union européenne et les États-Unis ont entamé des négociations en vue de conclure un accord de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement ou zone de libre-échange transatlantique (TAFTA). Si le projet aboutit, il instituera la zone de libre-échange la plus importante de l'Histoire, couvrant 45,5 % du PIB mondial et représentant plus de 800 000 millions de consommateurs.

La municipalité souhaite, à travers la publication de ce « Vœu », marquer son opposition à cet accord, et plus particulièrement soulever les points suivants :

- La négociation de cet accord se passe sans que n'aient été mis en œuvre les principes d'ouverture et de transparence posés à l'article 15 du traité sur le fonctionnement de l'U.E.
- L'accord prévoit la compatibilité des réglementations et l'harmonisation des législations des deux parties, faisant peser un risque majeur sur la capacité même de l'Union européenne à légiférer, notamment dans les domaines sociaux, sanitaires et environnementaux ;
- L'accord prévoit la suppression des barrières non-tarifaires, dont les normes techniques et sanitaires, qui aujourd'hui protègent l'U.E. du marché extérieur ;
- L'accord permettrait, in fine, aux firmes multinationales d'obtenir des dédommagements si elles s'estimaient lésées quant à la mise en place de services publics, rendant toute décision publique potentiellement contestable, et annihilant de fait tout projet politique ;
- L'accord s'appliquerait aux collectivités territoriales, remettant en cause leurs prérogatives puisque rendant possible l'obligation, pour une collectivité, d'ouvrir ses services publics au secteur privé.

A ce titre, les conseillers municipaux :

- demandent la diffusion publique des éléments de la négociation ainsi que l'ouverture d'un débat public impliquant collectivités territoriales, organisations syndicales et associatives ;
- demandent que la France prenne la tête d'une initiative pour éviter que le projet de traité de libre-échange transatlantique TAFTA, négocié dans la plus grande opacité, ne fragilise le modèle social des pays européens ;
- demandent au Gouvernement français de s'opposer et à l'Assemblée nationale d'apposer son veto à tout accord qui remettrait en question le cadre réglementaire en matière de normes sociales, environnementales, sanitaires et culturelles ;
- demandent la protection des salariés, des agriculteurs, des entreprises et investisseurs locaux ainsi que du secteur associatif et des services publics ;
- demandent le respect scrupuleux de l'ensemble des législations et des préférences collectives qui fondent le modèle social européen ;
- demandent que le mécanisme d'arbitrage privé de règlement des différends entre investisseurs et États soit exclu ;
- réaffirment l'attachement de la commune de Plessé à un modèle de solidarité efficace, à un service public de qualité et à des normes économiques, environnementales et culturelles garantissant le bien vivre ensemble.

Le forum des associations

Événement important de la rentrée pour la commune, le forum des associations organisé tous les deux ans par la Mairie, s'est déroulé le 19 septembre dernier. Les habitants ont pu découvrir l'éventail des activités proposées par la trentaine d'associations présentes dans les domaines de la solidarité, de la culture, du sport ou encore des arts. Au programme : démonstrations de danses, musique, activités sportives, apprentissage des gestes de premiers secours...



Cette manifestation a pour objectif de permettre aux habitants d'être informés sur les activités sportives et de loisirs, les programmes culturels et les animations diverses proposées sur leur commune et de pouvoir y adhérer. C'est également un moment de rassemblement convivial de rencontres et d'échanges pour les associations, les élus et les citoyens et un temps de partage entre les bénévoles qui peuvent ainsi discuter de leurs expériences et de leurs projets. Le forum a également été l'opportunité pour les jeunes du SIVU de récolter des fonds pour leurs projets d'autofinancement.

Une petite dizaine de jeunes était responsable de la restauration ainsi que du bar sans alcool.

Une journée réussie pour l'ensemble des personnes qui œuvrent au quotidien pour faire de Plessé une commune dynamique toute l'année !

Appel à tous les habitants...

La municipalité lance un appel à toutes les personnes passionnées (artistes, artisans, particuliers, collectionneurs...) qui souhaiteraient exposer leur travail ou collection dans le hall de la Mairie.



Depuis un an, plusieurs expositions ont été organisées par la municipalité : travail des élèves de l'atelier poterie ou encore des écoles. Cette initiative permet de rendre ce lieu plus convivial et de faire connaître aux plesséens les talents locaux.

Si vous souhaitez exposer, merci de contacter Zoé Dubus ou Nolwenn Morice au 02 40 79 60 14. Toutes les propositions seront étudiées, la mairie se gardant le droit de choisir les collections qu'elle souhaite présenter en fonction des thématiques retenues et des disponibilités des lieux.

Réalisation d'un DVD de promotion de la commune

Dans le cadre de sa communication, la municipalité a décidé de réaliser un DVD de promotion de la commune de Plessé. Cette mission a été confiée à l'entreprise Elvideo Production basée à Langon (35). Un partenariat a été monté avec l'association Libre Parcours qui participe à l'élaboration du scénario et qui fait intervenir ses comédiens. Ce film a pour objectif de présenter et valoriser les acteurs du territoire et de mettre en avant ses atouts à la fois économique, touristique, patrimonial ou encore culturel.

Il sera mis à disposition à la médiathèque et pourra être visionné lors de rencontres institutionnelles. Une version de deux minutes sera mise en ligne sur notre site internet.

Modification de la circulation rue de Ronde



Afin de faciliter la circulation autour de l'école de la Ronde, un panneau « sens interdit » sera installé rue de Ronde lors des périodes scolaires et les jours de la semaine de 8h15 à 9h15 et de 15h30 à 16h30 sauf le mercredi de 8h15 à 9h15 et de 11h15 à 12h15. Les parkings de l'Église ainsi que rue de la Prairie de la Haie seront disponibles pour se garer.

EN PÉRIODES SCOLAIRES
DE 8H15 À 9H15
DE 15H30 À 16H30
SAUF LE MERCREDI
DE 8H15 À 9H15
DE 11H15 À 12H15
SAUF RIVERAINS

Effectifs scolaires 2015-2016

Établissement	Maternelles					Primaires					TOTAL	
	PPS	PS	MS	GS	TOTAL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	INSCRITS
École Publique Le Coudray		20	13	17	50	15	24	15	17	14	85	135
École Publique de la Ronde Plessé	9	25	28	31	93	31	34	33	33	37	168	261
École Privée Sainte Marie Le Dresny	0	15	13	13	41	16	11	10	12	10	59	100
École Privée Notre Dame Plessé	2	20	21	22	65	27	18	26	26	24	121	186
TOTAL	11	80	75	83	249	89	86	84	88	85	433	682

CONSEILS MUNICIPAUX des 7 juillet et 4 août 2015

PATRIMOINE COMMUNAL

Ensemble immobilier de La Rochefoucauld

Après avoir tenté sans succès de le vendre, le conseil d'administration de la résidence a décidé lors de sa réunion du 24 mars dernier de faire don à la commune de cet ensemble de bâtiments qui accueillait jusqu'à un passage récent la maison de retraite et des bureaux attenants, soit une surface couverte de 4200 m² sur une seule parcelle de 10 ha 05 à 59 ca.

Mairie sans maître

Le conseil municipal a couvert la faculté offerte par les articles susdits et l'article 713 du code civil, l'ARTICLE 713 du code civil prévoit l'attribution des « biens sans maîtres », c'est-à-dire des biens sans propriétaires connus et sans à l'abandon provenant de successions en déshérence et sans héritier connus, mais aussi à titre catégoriel par la direction des finances publiques, soit une surface totale de 442,50 m².

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Préciser le volume des travaux à réaliser au titre fonctionnel de la commission de délégation de service public, DECIDE d'acquiescer à l'emprunt au zonage d'emprunt de la LYONNAISE DES EAUX, société exploitante du service d'assainissement collectif, qui ne traduit pas :
- une augmentation l'évaluation annuelle de 110,33 € sur l'abonnement (30,99 au lieu de 20,66)
- une augmentation de 0,14 €/m³ sur la consommation (soit 21 €/an sur la consommation moyenne de 72 m³).

Station d'épuration de Plessé

Le conseil municipal APPROUVE le projet de construction de la station d'épuration, AUTORISE le maire à engager la procédure de mise en concurrence qui va à l'appel sur la base des deux options relatives au traitement des boues. Le choix définitif se faisant au vu de ses résultats, SOLICITE les subventions central départementales des territoires et agences de l'eau.

CONSEIL MUNICIPAL du 30 septembre 2015

M. Alain ANNAUX est installé dans le conseil municipal en qualité de conseiller municipal en remplacement de Karine BUEGL, démissionnaire.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le maire donne lecture de la déclaration suivante :

« Être élu de la République est un honneur.

La mission qui nous incombe est empreinte d'une grande responsabilité morale.

L'annonce des citoyens se portent candidats à un suffrage universel, ils s'engagent à respecter les règles qui régissent la vie des collectivités dont ils feront partie une fois élus. En accordant les suffrages à leurs pairs, les électeurs mandatent les élus et leur font confiance. Accepter d'être élu s'apparente à prêter serment, au moins c'est une promesse d'ouvrir pour l'intérêt général. En place, les élus au sein du conseil municipal deviennent les représentants de tous les habitants de la commune. Ne pas respecter les règles institutionnelles serait trahir les citoyens. Mon inquiétude est grande. Les assignations du groupe OSONS PLESSÉ vont à l'encontre d'un fonctionnement normal de notre collectivité. Si cela devait perdurer, l'assemblée cala à des tentatives de résiliation.

En rappelant dans le règlement intérieur le texte proposé, je souhaite ardemment que les élus concernés se ressaisissent et acceptent toutes les règles de fonctionnement du conseil municipal. Cette fois au point à pour seul objectif que notre assemblée œuvre pour notre commune dans un état d'esprit serein et respectueux.

La commune réalise une étude d'aménagement du centre bourg

La commune a lancé en juin dernier une réflexion sur l'aménagement des entités du bourg de Plessé et sur l'évolution de sa forme urbaine à l'horizon 2030. L'étude, confiée à l'agence « Sage Cité - basée à Châteaubourg (35), a un double objectif : bénéficier d'un diagnostic global, puis lancer une phase de travail de réaménagement des lieux existants prioritaires.

Cette étude, programmée jusqu'au printemps 2016 se décompose en 3 phases :

Phase 1 : un diagnostic comme base du plan de référence.

Phase 2 : le plan de référence (schéma global portant sur le bourg et ses entités) ;

Phase 3 : des plans d'intentions et réflexions plus approfondies sur les sites de projets identifiés comme prioritaires.

La phase de diagnostic en cours intègre une analyse des caractéristiques de l'identité du cadre de vie (sur les plans architectural, urbain et paysager), ainsi qu'une analyse du fonctionnement du bourg en termes de circulation, stationnement, déplacements piétons-véhicules. Il porte également sur la culture des pratiques quotidiennes avec les moments et lieux résidentiels comme agréables et les moments et lieux existants moins intéressants et qui pourraient être améliorés. Afin d'enrichir ce diagnostic, un groupe de travail a été constitué avec les riverains intéressés par le projet. Son rôle est d'apporter un regard différent de celui des techniciens, à pour une meilleure connaissance des habitudes de vie et des problématiques rencontrées par les habitants au quotidien.

Pour aller, un « diagnostic en marche » a été organisé le 9 juillet dernier avec les riverains des différentes entités du bourg. Cela a permis d'échanger sur les endroits qui soulevaient des questions en termes de sécurité, d'esthétique, de praticité... Pour mener cette étude les élus ont demandé, à travers le cahier des charges, à ce que la population soit informée et concertée tout au long de la démarche. Pour cela un page blog a été ouvert, afin que tous ceux qui le souhaitent puissent s'exprimer en laissant un commentaire. Vous y trouverez également les comptes rendus des réunions.

L'adresse du blog est la suivante : <http://maireduplessé.jimdo.com>

Inscriptions restaurant scolaire

À l'heure où beaucoup de démarches administratives se font de façon virtuelle, il a été décidé de remettre l'humain et l'échange au cœur de la démarche. En juin 2015, le maire a en effet décidé de revoir les modalités d'inscription au restaurant scolaire. Les années passées, il suffisait de télécharger le dossier sur le site internet ou bien de prendre un dossier d'inscription à l'accueil de la mairie et de le redonner. Cette année, 3 démarches ont été organisées sur Plessé avec des créneaux en soirée, un mercredi ou un samedi matin, ceci afin de donner la possibilité à un maximum de familles de pouvoir inscrire leur(s) enfant(s). 300 lycéens environ se sont déplacés. Pour de nombreux parents, ce fut aussi une opportunité pour visiter le restaurant scolaire et faire connaissance avec Auroux Guerin, responsable de service.

Les personnes n'ayant pas pu se déplacer sur ces créneaux ont été reçues en mairie sur rendez-vous durant tout l'été. Ces rencontres personnelles ont été l'occasion également de faire un point sur les protocoles liés aux allergies, aux régimes particuliers mais aussi d'aborder les impayés et voir quelles solutions pourraient être mises en place. Il est toujours possible d'inscrire ses enfants en cours d'année, il suffit de prendre rendez-vous en mairie.

Au restaurant nous comprenons l'année scolaire avec de bonnes prestations. En effet, suite au nouveau cahier des charges proposé par la commission scolaire et suite à l'appel d'offres qui en a découlé, notre ancien prestataire Ansamble a été reconduit pour ce marché.

Qu'en est-il exactement ?

- 1 - Le pain est tous les jours « bio » et de la commune.
- 2 - Les entrées, accompagnements du plat principal, fromages et desserts le sont 2 jours sur 4.
- 3 - Le plat principal n'est servi qu'un jour sur 4 pour une question de coût.

Et où viennent les denrées ?

Évidemment tout ne vient pas de Plessé ! L'approvisionnement se fait principalement auprès de groupements de producteurs autour de chez nous : Manger Local (Autour de Redon), Manger BIO (Nozay 41) et F. et J. Fleury 44). Les légumes et les viandes sont complétés par Biocoop de Nantes et SDA d'Ancois. Notre prestataire se fournit donc chez plus de 80 producteurs dans un rayon de 100 km autour de Plessé. L'engagement de nos producteurs permet aujourd'hui une évolution de la restauration collective vers le développement durable tout en étant accessible au plus grand nombre. Ainsi les résultats nous ont permis de ne pas augmenter les prix des repas aux familles pour cette rentrée mais aussi de ne pas augmenter le coût restant à la commune, c'est-à-dire nous plus !

ZONE DE LOISIRS DE BUHEL

Le conseil municipal APPROUVE l'initiative et le budget de la fédération départementale de la pêche pour la création d'un parcours éducatif « famille » à l'étang de Buhel, et AUTORISE sa réalisation.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le conseil municipal DECIDE :

- de valider les objectifs poursuivis et les modalités de concertation proposés par la commission d'urbanisme
- de missionner un cabinet spécialisé pour assister la commune dans sa démarche.

TARIFS DES SPECTACLES DE LA SAISON 2015-2016

A LA SALLE CULTURELLE

Le conseil municipal APPROUVE les tarifs des entrées aux spectacles donnés à la salle culturelle durant la saison 2015-2016 comme suit :

1. spectacles « tête d'affiche » et décentralisés du théâtre de Redon :
 - tarif normal = 12 €
 - tarif famille numérique (1 ou 2 adultes + demandeurs d'emploi) = 10 €
 - tarif unique = 5 €
 - tarif réduit jeune – 12 ans = 8 €
2. autres spectacles :
 - tarif unique = 5 €
 - tarif spectacles pour scolaires =
 - tarif unique = 2 €

Petit patrimoine sur la commune de Plessé

En septembre 2007, les cantons de Saint Nicolas de Redon et de Guaiméné-Perthuis, publiaient un fascicule sur le petit patrimoine de leurs communes. Rien que sur notre commune de Plessé, l'inventaire recensait le nombre impressionnant de 480 éléments, dont 171 lieux à pain, 82 croix et 193 puits ou fontaines ! Au-delà de cette statistique qui remonte à une quarantaine d'années, qu'en est-il aujourd'hui, en 2015 ?

Quand nous parcourons les routes et sentiers de notre commune, que ce soit pour nos activités journalières, professionnelles ou de loisirs, nous croisons bien des éléments de ce patrimoine sans les regarder, tellement ils font partie du paysage ; mais trop souvent sans les voir, car la nature s'active pour les camoufler et les rendre complètement invisibles et, hélas, les dégrader de manière parfois irréversible. Alors, auprès de ces petits monuments que beaucoup entendent toujours, de génération en génération, d'autres sont délogés et tristes de l'oubli à l'initiative de personnes ou de groupes. Par contre, certains ont maintenu complètement disparus, « victimes » de l'oubli, des dégradations ou des impératifs de l'urbanisation... Et si nous prenons conscience que ces témoignages du passé ont été des lieux d'une vie collective où les gens se rassemblaient et se parlaient, des étapes au bord des routes, des haltes pour se désaltérer et prendre un peu de repos.

Aujourd'hui, nos fours à pain, croix et calvaires, puits et fontaines peuvent encore tenir toute leur place dans notre environnement : un effet, ils restent l'identité des groupes humains, les témoignages des liens de voisinage et donc de solidarité, ils assurent la diversité et la qualité des paysages.

C'est pourquoi, une rencontre est proposée à tous ceux qui sont sensibles à la sauvegarde et l'entretien de ces monuments le jeudi **29 octobre à 20h00** à la salle Sapin du pôle associatif Zed.

Arnaud MARTIN

Élections régionales : les dimanches 6 et 13 décembre 2015

Les élections régionales sont organisées en décembre 2015 dans le cadre des nouvelles régions redessinées par la loi du 16 janvier 2015. Elles permettront d'élire les conseils régionaux, assemblées délibérantes des régions.

- Les 13 nouvelles régions métropolitaines
- Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine
- Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes
- Auvergne et Rhône-Alpes
- Bourgogne et Franche-Comté
- Bretagne
- Centre
- Corse
- Ile-de-France
- LangueDoc-Roussillon et Midi-Pyrénées
- Nord-Pas-de-Calais et Picardie
- Normandie et Haute-Normandie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

En Pays de la Loire, le conseil régional sera composé de 93 élus qui siègeront pendant 6 ans. Comme pour les élections nationales, peuvent voter aux élections régionales les Français et les Français âgés de dix-huit ans accomplis, possédant de leurs droits civiles et politiques, inscrits sur les listes électorales. Le scrutin régional n'est pas ouvert aux ressortissants des pays membres de l'Union européenne.

Maison des Adolescents de Loire-Atlantique, une antenne sur le nord du département.

Une question ou une difficulté ? Les jeunes de 11 à 21 ans accompagnés ou non de leurs parents peuvent prendre rendez-vous avec un accompagnant social de l'antenne Nord de la Maison des Adolescents de Loire-Atlantique. Ce premier rendez-vous, anonyme et gratuit, a pour objectif de mieux cerner la difficulté rencontrée afin de proposer l'accompagnement le plus adapté. À l'issue de ce premier entretien, et après un échange en groupe, l'accompagnant social proposera de poursuivre les rencontres ou orientera vers les partenaires tels que la Mission Locale, le Planning Familial, les services du Conseil Départemental, les services de soins spécialisés. Toutes les questions et tous les thèmes peuvent être abordés. Constitue une équipe pluridisciplinaire : accompagnants sociaux, psychologues, pédopsychiatres, accompagnante à la scolarité, l'antenne Nord de la Maison des Adolescents a vocation à prévenir et à prendre en compte les difficultés que peuvent rencontrer certains adolescents ou certains parents au moment particulier du passage entre l'enfance et l'âge adulte.

Des rendez-vous sur plusieurs communes :

Ancois, Blain, Châteaubriant, Dezful, Guaiméné-Perthuis, Nord sur Erdre, Nozay et Riaillé

Pour prendre rendez-vous : 02 40 51 50 50

Les infos du SIVU

De 3 à 12 ans...

La rentrée de septembre est une période charnière pour les activités du S.I.V.U., les Accueils de Loisirs de Plessé et de Saint-Nicolas de Redon ferment leurs portes après avoir passé un été riche en émotions et en souvenirs. Les Accueils Plein Sociaux ont profité de l'été pour préparer et organiser de nouvelles activités à l'attention des petits et des grands. L'équipe du S.I.V.U. est également ravie de pouvoir désormais accueillir les enfants lors des Mercredis Loisirs non seulement à l'Accueil de Loisirs de la Ronde, mais également au nouvel accueil de Saint-Nicolas de Redon. Cet accueil, mis en service en juillet dernier, est un site entièrement dédié à l'accueil extrascolaire des 3 à 17 ans. Un espace conçu spécialement pour que chaque enfant y sente bien. Ainsi, les transports scolaires achèveront vers le Mercredi Loisirs de la Ronde à Plessé, les enfants scolarisés à l'école Sainte-Marie de Dresny. Tandis qu'une nouvelle prend en charge les élèves de l'école publique du Coudray. Pour ce qui est des communes d'Ancois et de Fegréac, les transports scolaires conduisent les enfants vers le nouvel accueil du Mercredi Loisirs de Saint-Nicolas de Redon, situé auprès du groupe scolaire de l'Herbinière. Ainsi, chaque enfant scolarisé le mercredi matin, a dorénavant la possibilité d'être accompagné vers son accueil au Mercredi Loisirs, soit avec un agent S.I.V.U. soit bénéficiant du service des transports scolaires. La loi sans facturation supplémentaire !

De 9 à 17 ans...

L'été de nos adolescents et pré-ados s'est déroulé sur un rythme soutenu ! Du stage de danse, à la Zumba en passant par Pragna, Barcelone et la ferme équestre de la Forêt. Tous ont pu profiter de leurs vacances pour découvrir et s'amuser. Même la rentrée n'a pas stoppé cette volonté de créer et de participer. Ainsi, le PréV'entou, Tous à l'Action et le Forum des Associations de Plessé ont continué à avancer entre été indien.

Pour Noël 2015 :

L'équipe du S.I.V.U. vous propose de se retrouver pendant les vacances de Noël avec au choix :

Le Mystère de Noël pour les 6-17 ans : le lundi 21 décembre, découvrez la Mère du Puy du Fou un conte de Noël avec de grandes histoires ou les fantaisies dessexes d'opéras. Puis, retour le soir par Nantes pour profiter de la magie de Noël avec ses illuminations et ses charmes décoratifs.

Noël à Londres pour les 9-17 ans : du 18 décembre au soir jusqu'au 23 décembre au matin, découvrez la ville mythique de Londres, de la relève de la garde à Piccadilly Circus en passant par Tower Bridge et London Eye et sans oublier l'exceptionnel « Thorpe Park », le plus grand des parcs d'attractions !!

Informations et réservations : 02 40 51 26 01 ou sivuv@viva-entance-jeunesse.fr

Les 4 écoles de Plessé recyclent vos stylos !

À la rentrée, petits et grands sont heureux de commencer à travailler avec de beaux stylos mais voilà, les stylos s'abiment, se cassent et finissent à la poubelle. En France 100 millions de stylos BIC sont achetés... autant sont jetés ! Pour que vos stylos aient une seconde vie 2 manuels ont été créés les 4 écoles de la commune autour d'un projet de recyclage de stylos avec l'entreprise Terracycle. Le principe est simple : des boîtes de collecte ont été fabriquées par les élèves à partir de boîtes de chaussettes puis distribuées dans les écoles et des commerces, entreprises, associations ou communes voisines qui ont souhaité devenir partenaires de l'opération. Le maire de Plessé, la médiathèque de Plessé, le Centre Agricole et les agences de Guaiméné-Perthuis et Saint-Nicolas-de-Redon, les EPI Service du Coudray et du Dreny, La Poste, Plessé, Carrefour market... Vous pouvez y déposer tous les stylos à bille, feutre, permanent, effaçable, marqueurs, surimprimés, correcteurs et tube ou en rouleau... Cette opération permettra ainsi de recycler des fonds pour les écoles (les stylos sont envoyés à Terracycle puis passés et transformés en pellets puis en argiles) tout en diminuant la part de stylos jetés dans nos poubelles : cela-ci pourrait être mortels en articles de plastique par exemple.

Si vous souhaitez devenir partenaire de l'opération ou pour toute demande d'information, vous pouvez contacter Marie au 06 73 00 10 47 ou Aurélie au 06 21 99 21 20.

Première soirée cassoulet pour l'école Sainte Marie du Dresny

L'association de l'école, l'OGEC, a décidé de remplacer cette année sa traditionnelle soirée fête par une soirée cassoulet le samedi 14 novembre à partir de 19h00 au complexe sportif Lucien Petit Breton à Plessé.

Nous proposons 2 menus adultes à 13 € (apéritif - cassoulet ou cuisse de poulet avec son gratin dauphinois - fromage - dessert - café) et un menu enfant à 5 € (cassoulet à la crème et coquillettes - dessert). Les repas pourront aussi être empotés. Les fonds récoltés permettront de financer les projets et travaux de l'école. Ambiance festive assurée, venez nombreux !

Réservation jusqu'au samedi 7 novembre au 06 21 99 21 20 ou à l'EPJ Service du Dresny sur 09 49 51 88 40

Soirée Cassoulet

Samedi 14 Novembre 2015

Plessé

13€

Adulte

Cuisse de poulet & gratin dauphinois

Fromage

Dessert & café

5€

Enfant

Cassoulet à la crème & coquillettes

Dessert & café

19h00

Le public a 18 ans

Une rentrée placée sous le signe de l'ouverture aux autres à l'école de la Ronde...

L'école de la Ronde bénéficie, cette année, d'une mesure expérimentale. En effet, notre école accueille les enfants de moins de trois ans pour une première scolarisation. Cette mesure a un impact important sur l'organisation pédagogique de cette année scolaire. Toutes les classes de l'école élémentaire ainsi qu'une partie de celle de la maternelle. Ne sont rendus au festival Trois d'Allures. Un travail préalable avait été fait dans ces classes pour commencer la découverte de la riche culture des Indiens. Les enfants, comme les adultes, sont revenus émerveillés de cette rencontre extraordinaire ! Pour poursuivre ce travail d'ouverture vers le monde extérieur, l'ensemble de l'école a décidé de travailler cette année autour d'une thématique forte : la diversité. Un axe qui guidera non seulement la tenue de chacun dans sa classe mais aussi les grands projets collectifs (notamment la quinzième à l'heure).



HAUTE EN COULEUR l'édition 2015 de TRIBUS D'AILLEURS !

C'est avec la grande bénédiction de Kai Rambe, artiste venu tout droit des États-Unis, que les concerts du festival se sont déroulés tout le week end et...
 fait de moments forts, entre rencontres humaines et découvertes artistiques, la Tribu de Plessé a résonné de façon puissante au son du tambour amérindien, du violon de Thériault et autres instruments si joliment joués par ces merveilleux artistes venus de tous horizons. Artistes de cœur, et aussi magiques sur la scène que dans la vie, ont partagé leur message et leurs vibrations pour les Tribus d'ailleurs.
 Une ambiance de fête qui nous a permis de profiter d'un public extraordinaire, de par sa bonne humeur et sa gentillesse, plus de 8 000 personnes sur 2 jours ont revivifié sur le site pour rejoindre les 2 scènes Tribus et Ottawa.

Le Village Juerg et ses associations humanitaires et culturelles ont su partager leur temps pour informer sur les maladies et les réseaux comme SEA SHEPHERD qui a pour mission de mettre un terme à la destruction des baleines, des baleines d'Alaska, SURVIVAL DE LA PLUME A LECRAN, IDELE NO MORE, 4 WINDS, REGAGNER 153.75 MHz pour défendre les causes des Amérindiens et des peuples autochtones, ainsi que CAP ROOTS et LA MARCHÉ DE LA BIÈRE.

Un grand festival amical public de Plessé, au bénévolat, avec sponsors, la Croix Blanche, le Jardin de Prouette et la mairie de Plessé ont tous contribué à rendre ce festival un événement unique et reconnaissant.

ONE LOVE ONE FESTIVAL ONE FUTURE !!

Pensez à consulter ce site belle édition sur notre page Facebook.



Quand ?

La médiathèque est ouverte :
 • Mardi 16h00-19h00 • Mercredi 10h00-12h30 et 14h00-18h30
 • Vendredi 16h00-19h00 • Samedi 10h00-12h30 et 14h00-18h30

Qu'y trouve-t-on ?

Sur les 3 étages : romans, bandes dessinées, albums, documentaires pour tous les âges. Vous trouverez également uniquement à la médiathèque des DVD et des revues. Ces documents sont régulièrement renouvelés grâce aux achats et aux prêts de la Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique.
 4 postes internet sont également à votre disposition (une heure gratuite par jour et par personne).
 Vous aimez les puzzles, n'hésitez pas à venir participer à la construction d'un puzzle de 1000 pièces.

Quels services ?

Lors de votre inscription, une carte vous est délivrée : elle vous permet d'emprunter dans toutes les médiathèques du Pays de Redon. Vous avez un accès au portail du réseau (catalogue, actualités, consultation de votre espace personnel).
 Vous souhaitez via votre ordinateur ou votre tablette, lire des magazines (dernier numéro), apprendre une langue étrangère, regarder des films, préparer le code de la route. Et pour les enfants, des dessins animés, des histoires interactives et du soutien scolaire. Ne cherchez plus, pour accéder gratuitement à ces ressources numériques, demandez votre carte auprès des bibliothécaires. Ce service est offert par le Conseil Général aux abonnés des médiathèques de Loire-Atlantique.

La médiathèque de Plessé offre des services complémentaires :

- Vous avez oublié vos lunettes ? Les bibliothécaires vous en prêtent une paire le temps de faire votre choix. Ces lunettes sont mises gratuitement à la disposition du public par Plessé Optique.
- Les enfants peuvent écouter un livre-od grâce à la borne d'écoute « Marguerite ».
- Prêt de livres, DVD et revues pour une durée de 3 semaines. Il est possible de prolonger la durée du prêt.
- Le livre ou le DVD que vous voulez n'est pas disponible, il est possible de le réserver : nous vous prévenons par mail ou par courrier de sa disponibilité. Si ce livre est dans une annexe, nous allons le chercher pour vous.
- Deux liseuses (livres numériques) peuvent également être empruntées : elles contiennent chacune 1200 titres du domaine public. Elles seront bientôt enrichies de titres en langues étrangères.
- La médiathèque et les annexes sont fermées et vous souhaitez rendre vos documents ? Une boîte de retour est disponible à la médiathèque, vous pouvez rendre les documents empruntés dans les trois bibliothèques de Plessé uniquement (pas des autres médiathèques du réseau).

Médiathèque

Animations

- Festival Les Musiques - Novembre**
 Comme chaque année, la médiathèque participera au Festival intercommunal Les Musiques. Voici le programme des animations préparées par les bibliothécaires :
- **du 3 au 25 novembre** : Exposition « Salado à la ferme », des modules ludiques à toucher et à manipuler, à l'échelle des plus petits, pour découvrir les noms des animaux, leurs cris, les expressions, pour suivre une vie de cochon ou de poule en s'amusant.
 - **Mercredi 4 novembre à 11h00**, 1,2,3... Histoires spécial tout-petits. Durée : 30 minutes. Les bibliothécaires racontent aux enfants des histoires sur la ferme qu'elles ont sélectionnées.
 - **Samedi 28 novembre à 10h00 et à 11h00** : Lecture animée « À petits pas dans les histoires » animées par deux comédiennes Stéphanie Picard et Emilie Cyfers. Pour les petits de 0 à 3 ans. Deux séances, réservation obligatoire 02 40 79 76 53 ou mediathèque@mairie-plessé.fr, gratuit.

Decembre

- **Vendredi 4 décembre** : ouverture nocturne jusqu'à 22h30 avec possibilité de filmer, bouquiner sur place, d'emprunter, rendre vos documents, s'inscrire... et soirée-prix à partir de 18h30 animée par l'association Le Jardin de Prouette (jeux de mémoire, de plateau, de cartes...), soirée famille à partir de 3 ans.
- **De 8 au 30 décembre** : venez jouer à la médiathèque ! Une sélection de jeux sera mise à la disposition du public pour jouer sur place en famille, entre amis durant les heures d'ouverture de la médiathèque.
- **Samedi 12 décembre à 17h00** : Spectacle « 100 % coton » par l'Association École/Vieir « Manteille, joggie est cotons » à la borne « 100 % coton », une maison fondée en 1789 par ses aïeux, grâce au bon vieux Diapointe ! On y fabrique essentiellement des sous-vêtements qui causent des frissons, pour les hommes et les femmes, des pièces uniques utiles à tous et à rayures !! Gratuit, spectacle à partir de 4 ans, réservation obligatoire car nombre de places limité.

La médiathèque et ses annexes

Pour qui ?

La médiathèque de Plessé et ses annexes situées au Coudray et à Dresny sont accessibles à tous : la consultation des documents sur place est libre et gratuite.

Concert - expo : Entre ciels et mers - Mélodie des Mots et des Couleurs

Peinture, musique et poésie

À travers la poésie des couleurs du peintre Thierry Garnier-Lafont et la mélodie des mots interprétés par Delphine Reppelin, le duo SIWAH, Christophe Pelot au violon et Franck Fesneau à la guitare, vous invite à un voyage musical entre peinture et poésie. Sur des poèmes de Victor Hugo, Charles Baudelaire, Hélène Cadou... et des musiques de Giuliani, Faurlì, Chopin, Piazzolla.

Un merveilleux assemblage de ces trois arts qui sont la peinture, la musique et la littérature, pour servir l'expression la plus profonde de l'âme...

Le samedi 14 novembre à 20h30 - salle René Havard.
 Tarif unique : 5 euros.

Le duo SIWAH propose des œuvres originales ainsi que des transcriptions pour faire découvrir au public un répertoire diversifié allant du classique à la musique brésilienne en passant par des pièces traditionnelles. Ainsi son éclectisme et son goût pour la nouveauté l'ont amené à interpréter Giuliani, Casali, Faurlì, Beethoven !
 Le duo SIWAH souhaite faire connaître la musique au plus grand nombre en donnant également des concerts dans les entreprises et en milieu scolaire.

Les toiles du peintre Thierry Garnier seront exposées à la Médiathèque et dans le hall de la Mairie du 12 au 27 novembre.



La saison 2015-2016 s'annonce bien pour en Mémoire d'Eux...

En effet, nous débiterons nos représentations par un spectacle interprété par Penata et Francis HARBLOUT, SI ON CHANTAIT LE TEMPS DES POILUS. Il sera présenté dans le cadre de la semaine bleue dans les villes suivantes : le 20 octobre à SAINT-GERMAIN et le 22 octobre à CHATEAUBRIANT.
 Ce spectacle évoquant une période difficile (14-18) n'est pourtant pas un spectacle triste. Il agit d'un regard personnel de l'interprète porté sur une génération sacrifiée mais qui aimait pourtant rire et chanter. Vous pourrez reprendre en Chœur des titres connus comme « Elle est toujours derrière, l'horizon du faubourg » et d'autres moins connus que ceux des artistes d'aujourd'hui vous feront découvrir en dessiniant une histoire pleine d'humour et d'émotions.
 Nous concluons avec un concert de BAG N BOX, LE GROUPE, le samedi 12 décembre à 20h30, à Plessé salle René Havard. La première partie restera fidèle à l'objet d'EN MÉMOIRE D'EUX, rendant hommage aux artistes disparus et nous avons donné toute liberté au groupe pour la deuxième partie.
 Au cours du 1^{er} semestre 2016, nous programmerons un hommage à JEAN FERRAT, à ce propos, si vous aimez chanter, surtout du Jean FERRAT, n'hésitez pas à nous contacter pour vous produire en première partie que nous cotisations toujours aux amateurs de Plessé et de sa région.
 D'autres animations seront également prévues pour les seniors, nous vous tiendrons informés des dates par le biais de l'agenda municipal et de notre site internet : <http://enmemoiredeux.wordpress.com>
 Au plaisir de vous voir ou vous revoir sur un de nos événements...

Sylvie BOURGET - Tél : 06 70 60 33 71 - enmemoiredeux@gmail.com - <http://enmemoiredeux.wordpress.com>



Vide Grenier : réserve aux exposants particuliers

Le dimanche 8 novembre au Complexe Sportif Petit Breton de 8h00 à 18h00 (dans les deux salles)

Renseignements et réservation :
 M^{me} Christ Gacelle - 06 22 30 01 45 - cacelle.christ@ed.fr
 M. Durant Noël - 06 41 81 75 89 - nono.durant@ed.fr
 Tarif emplacement : 3 m x 3 m = 10 € et supplément pour 1 table : 2 €
 Sur place : restauration, bar



Le Comité Des Fêtes De Plessé

Yoga Nature : reprise des cours

Le Kandali yoga permet de se maintenir en bonne santé, de s'assouplir et de se détendre. Des cours collectifs sont organisés à Plessé pour adultes et pour enfants.
Renseignements : Claudette Robin - 02 40 79 47 08 - claudette.robin@gmail.com

Terraéo

Reprise des Cours de Yoga dans la Yourte à Plessé à partir du 15 septembre. Pour la troisième année, la Yourte à Grenoux vous accueille pour ses cours hebdomadaires de Yoga et relaxation.
 - le mardi à 9h30, 18h00 et 20h30.
 - le jeudi à 9h30, 19h00 et 20h30.
 - le samedi à 10h00.
 Possibilité d'un cours supplémentaire si besoin.
 Les séances durent 1h30 - première séance de découverte gratuite
Renseignements et inscriptions : 02 44 04 50 31 ou 06 67 41 07 24 - <http://marylineyoga.com>

Karaté-Do Traditionnel

Le Karaté-Do Traditionnel est un art de self-défense apportant maîtrise de soi et équilibre du corps. Ses principes sont en conformité avec les caractéristiques des Arts Martiaux traditionnels japonais (« budo »).
 Un des buts est la recherche de l'efficacité par une technique définitive, en utilisant les principes essentiels du corps (méthodes de respiration, de développement de l'énergie, étude des postures adéquates...)
 Le Karaté-Do Traditionnel permet également un meilleur état de santé du corps et de l'esprit, avec des perspectives de développement tout au long de la vie.
 Les cours sont ouverts à tous, hommes et femmes, à partir de 6 ans.
 La méthode d'apprentissage du Karaté-Do Traditionnel permet à chacun d'atteindre l'efficacité quelle que soit sa condition physique.
 Plusieurs stages sont proposés dans l'année par Chuan Nelson Camban (7^{dan} maître de 1^{er} dan de l'International Traditional Karate Federation - ITK). Ce dernier assure également la direction technique et le suivi régulier des progrès, par l'intermédiaire des professeurs.
 Des valeurs de respect, de l'autre et de l'environnement.
 Les nouveaux élèves sont toujours les bienvenus (2 cours d'essai gratuits) - inscriptions possibles toute l'année.

Infos : inscriptions (stages) 02 40 51 48 09 ou nos.karate.do.traditionnel@gmail.com
www.facebook.com/NosKaratéDoTraditionnel
 Vidéo de présentation du Karaté Traditionnel et du stage : <http://www.youtube.com/watch?v=9WV728Ezcc>

Horaires et lieux des cours :

- Nozay : Mardi 18h45-20h30 (jeunes et adultes) - Vendredi 18h30-19h15 (enfants ceinture blanche) - Vendredi 19h15-20h45 (enfants, jeunes et adultes à partir de ceinture jaune) au Dojo du complexe sportif de la Chesnaie, route de Mort sur Erès
- Plessé (Le Coudray) : mardi 10 à 11h00 - Mercredi 18h00-19h00 (enfants) - Mercredi (19h15-20h30) jeunes et adultes



You're Welcome

L'association You're Welcome organise un marché local au Coudray. Juste avant de changer d'heure, profitez des derniers rayons de soleil « lands » et passez tous ensemble une fin de journée qui sent bon l'automne.
 Découvrir : producteurs et artisans locaux vous proposent des produits du coin.
 Déguster : châtagnes grillées, vin chaud, soupe, pommes cuites, palettes.
 S'amuser : pétanque, malky corde, musique.
Revenez votre samedi 24 octobre de 16h00 à 19h00 dans le bourg du Coudray.



YOGA à Plessé : « Retrouvez votre bien-être »

L'association Plessé Vivryg vous propose des cours :
 - le mardi de 18h45 à 19h45 à la salle Municipale du Coudray.
 - le jeudi de 19h15 à 20h15 et de 20h30 à 21h30 à la salle de Judo, Route d'Avessac à Plessé.
 - le vendredi de 19h15 à 20h15 à la salle de Judo, Route d'Avessac à Plessé.
Renseignements : Jean-Marie MARTIN 06 30 16 63 27 - jeanmarie.martin4@orange.fr
 Pour les nouveaux arrivants 2 séances gratuites de découverte.
 Tarif pour l'année : 120 euros (paiement possible en 3 fois)



Association Plessé Vivryg

Retournée de l'association Danse' C

Pour cette nouvelle saison, vous pourrez retrouver les cours de Danse au Sal de manière régulière les mercredis de 19h15 à 20h15 salle communale du Coudray.
 Mais aussi, pour la première fois, sous la forme de deux stages :
 • **Les samedis 10 octobre et 30 janvier** de 10h00 à 12h00 à la salle d'art du ZED.
 Tarif 15 € et 10 € adhérents. Inscriptions souhaitées une semaine avant - nombre de places limité.
 Deux autres stages vous seront proposés, salle du ZED, avant Noël :
 • **Le 7 novembre de 10h00 à 12h30** - Échauffement puis atelier de danse sous le thème « danser avec l'autisme » - création d'une chorégraphie et mise en espace de colle-ci.
 • **Le 5 décembre de 10h00 à 10h30 et de 10h45 à 11h15**
 Stages parents et enfants - « Jeux de danse, communication du toucher ».

Informations complémentaires et inscriptions :
dancec.asso@gmail.com - 02 85 41 41 56 - www.dance-c.com



Artisans du coin : De l'Art à Zed avec les Zartisans du coin

Cette année le marché de Noël artisanal investit le Zed près de la médiathèque.
 Du 12 au 23 décembre une douzaine d'artisans vous proposent de 100 % fait main tous des idées cadeaux originales. Comme chaque année la tombola fera des Zheureux avec, à gagner des produits artisanaux.
Les Zheureux :
 tous les jours de 15h00 à 19h00.
 Samedi et dimanche de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00.
 Venez nombreux et partez-en entourés de vous !!!



Euro hand club de Fégréac : recrutement pour la saison 2015-2016

Une nouvelle saison de Hand arrive et comme les années précédentes nous faisons appel aux personnes intéressées par la pratique de ce sport (hommes ou femmes c'est mieux).
 Notre club existe depuis 2007 et plus nous avançons dans le temps et plus les contraintes professionnelles et individuelles peuvent perturber la bonne organisation d'une saison. C'est la raison qui nous amène à espérer un effectif beaucoup plus large pour permettre les Entraînements et les matchs. Alors si vous voulez découvrir cet environnement ou vous y réintégrer, pour le rester bien sûr, contactez-nous, nous nous ferons un plaisir de vous y accueillir.
 C'est du « loisir », même si lors des matchs l'aspect « compétition » peut resurgir, ça reste bon enfant et très convivial. Chaque entraînement ou chaque match est suivi d'un moment partagé où l'on se rattrait et où l'on peut discuter la charcuterie locale.
 L'entraînement a lieu le vendredi soir à partir de 18h45 jusqu'à 20h30.
 Le mercredi à partir de 20h00 sont programmés les matchs à domicile du mini-championnat. Les matchs joués à l'extérieur peuvent avoir lieu du lundi au jeudi en fonction des créneaux de salle accordés aux équipes qui nous rejoignent.

Il n'y a pas de limite d'âge (actuellement l'âge varie de 23 à 72 ans). Aujourd'hui, les adhérents du club viennent du Drézay, de Plessé, de Theillais, de Saint-Dolay, de Saint-Nicolas-de-Redon et bien sûr de Fégréac.
 Sportifs, bonne humeur et convivialité sont les pivots de tous les clubs loisir et de la bonne ambiance. A nos côtés tout-fois.
 Contact : 06 87 87 47 29 ou 06 50 75 87 89 ou 06 31 28 33 19

Le Bureau

Le Coudray.O.S a fêté ces 50 ans

Le dimanche 24 mai, ou la grande famille du C.O.S s'est retrouvée au bord du terrain du coudray assis en cercle homogène.
Durant la journée plusieurs matchs se sont déroulés des plus jeunes le matin en passant par l'équipe féminine dans l'après-midi et frottant par les seniors actuels et les anciens qui ont bien voulu restaurer les championnes.
Avec tout au long de la journée une exposition photo des cinquante années passées, un quiz, des tirés au sort, du jeu de points et des scores en lacher de ballon aux couleurs du club. Pour clôturer cet événement un apéritif offert par la municipalité de Plessé suivi d'un concert suivi de 200 convives sous un chapiteau mis en place à côté du terrain pour l'occasion.

Une page d'histoire, le club a été créé en 1965 sous les couleurs vertes de l'espérance sportive. Le terrain actuel a été réalisé en 1977 sur l'ancien terrain des vignes. Le club deviendra Coudray Oms Sport en 1980 pour réunir tous les sports existants dans la commune, le football inclus et passe aux couleurs actuelles rouge et noir.
Le club compte 1184 membres au 31/05/2015. 33 jeunes joueurs et joueuses évoluent seul ou au sein du groupement club et lors d'entraînements et d'entraînements, une équipe sénior avec 15 joueurs évoluant en 4^e division de district.



La Maison Familiale Rurale d'Entre Loire et Vilaine à Plessé est une association constituée de 16 encadrants qui forme 120 élèves en formation initiale par alternance.

L'alternance est une priorité dans la pédagogie des MFR, cela représente plus de 50 % du temps de formation des apprentis qu'ils soient en 3^e et 4^e d'orientation, seconde, et en 1^{er} baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole avec l'option système à dominante élevage.
Le résultat du brevet national des collèges est satisfaisant avec un taux de 75 % et 100 % pour la certification BEPA. Les formations permettent aux apprentis de poursuivre vers d'autres formations au sein des MFR, mais également vers d'autres établissements de formation. Les formations répondent aux attentes du territoire.

L'association a recruté un directeur adjoint Jérôme DESCHAMPS, 31 ans originaire du nord Deux-Sèvres (terroire de bocage) pour conforter l'équipe.
Il arrive de la MFR SEVREUROPE de Bressuire (Deux-Sèvres) avec 7 années d'expérience où il était formateur en baccalauréat professionnel et où il travaillait avec les acteurs du territoire dans le domaine de la formation continue. Il accompagnait les professionnels sur des formations techniques en maraîchage, en méthodes alternatives et en arboriculture.

MAISON FAMILIALE RURALE D'ENTRE LOIRE ET VILAINE
La Pierre Folle 44630 PLESSÉ - Tél. : 02 40 87 71 18 - Fax : 02 40 87 71 18 - Courriel: mlr.pless@mfr.asso.fr

Covoiturage à Plessé - Étang de Buhel

Covoiturer c'est économique :

La voiture personnelle coûte cher (achat, carburant, entretien etc.). Pour estimer le coût moyen de votre voiture à l'année, multipliez le nombre de km/jour par 200 (ex. pour 25 km/jour estimation à l'année 5 000 €/an). En covoiturant, vous pouvez réduire ces frais.

Covoiturer c'est écologique :

Les transports sont responsables de 40 % des gaz à effet de serre, 93 % des conducteurs sont seuls dans leur voiture pour aller travailler : il est temps d'agir si l'on souhaite préserver l'avenir de notre planète.

Covoiturer c'est convivial et solidaire :

La route à plusieurs c'est plus sympa, on peut discuter, c'est moins monotone... en covoiturant, on peut rendre service aux personnes ne disposant pas de véhicule... et permettre à certaines d'aller travailler. RDV sur covoiturage.loire-atlantique.fr rubrique LILA ou sur www.mairie-plessé.fr/rubrique/covoiturage
Le service départemental LILA covoituration vous aidera à trouver d'autres covoituteurs ayant le même trajet.
Vous n'avez pas internet ou vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique appelez le 02 40 86 19 32.
Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Pratique : recevez une alerte SMS lorsqu'un nouveau trajet correspond à votre. Ce service est gratuit

Chanson française contre la SLA maladie de Charcot



Ferrat, Moustaki, Reggiani, Brassens, Brel mais aussi Aznavour, Gainsbourg, Lavaliers, Graine Allwright... pendant plus de 2 heures en une trentaine de chansons, Philippe de Bruz vous propose une balade dans la belle chanson française. Plus qu'une interprétation sensible de ces grands standards de sa voix puissante et mélodieuse dont la tessiture est proche de celles de Jean Ferrat et Serge Reggiani, c'est à une véritable redécouverte de ces beaux morceaux qu'il convie le public en lui contant aussi leur histoire et celle de leurs compositeurs et chanteurs.

De belles chansons à écouter mais aussi à reprendre en chœur et pourquoi pas à danser!
Animé par le plaisir du partage et de la promotion de la belle chanson française avec les valeurs de respect, de fraternité, d'amour... qu'elle transmet, Philippe de Bruz chante généreusement au profit de l'association caritative contre la recherche médicale contre la maladie de Charcot à l'initiative de l'association André Combaix la S.A. Ces valeurs prennent alors une autre dimension.

A Plessé, salle René Havaud, le dimanche 29 novembre à 15h00
Tarifs : 8 € et 6 € (tarif adhérent)

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@laposte.net
<http://www.andrecombaixla.wordpress.com>
Philippe de Bruz : 06 77 02 88 57
contact@philippe-de-bruz.fr / <http://www.philippe-de-bruz.fr>

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@laposte.net
<http://www.andrecombaixla.wordpress.com>
Philippe de Bruz : 06 77 02 88 57
contact@philippe-de-bruz.fr / <http://www.philippe-de-bruz.fr>

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@laposte.net
<http://www.andrecombaixla.wordpress.com>
Philippe de Bruz : 06 77 02 88 57
contact@philippe-de-bruz.fr / <http://www.philippe-de-bruz.fr>

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@laposte.net
<http://www.andrecombaixla.wordpress.com>
Philippe de Bruz : 06 77 02 88 57
contact@philippe-de-bruz.fr / <http://www.philippe-de-bruz.fr>

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@laposte.net
<http://www.andrecombaixla.wordpress.com>
Philippe de Bruz : 06 77 02 88 57
contact@philippe-de-bruz.fr / <http://www.philippe-de-bruz.fr>

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@laposte.net
<http://www.andrecombaixla.wordpress.com>
Philippe de Bruz : 06 77 02 88 57
contact@philippe-de-bruz.fr / <http://www.philippe-de-bruz.fr>

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@laposte.net
<http://www.andrecombaixla.wordpress.com>
Philippe de Bruz : 06 77 02 88 57
contact@philippe-de-bruz.fr / <http://www.philippe-de-bruz.fr>

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@laposte.net
<http://www.andrecombaixla.wordpress.com>
Philippe de Bruz : 06 77 02 88 57
contact@philippe-de-bruz.fr / <http://www.philippe-de-bruz.fr>

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@laposte.net
<http://www.andrecombaixla.wordpress.com>
Philippe de Bruz : 06 77 02 88 57
contact@philippe-de-bruz.fr / <http://www.philippe-de-bruz.fr>

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@laposte.net
<http://www.andrecombaixla.wordpress.com>
Philippe de Bruz : 06 77 02 88 57
contact@philippe-de-bruz.fr / <http://www.philippe-de-bruz.fr>

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@laposte.net
<http://www.andrecombaixla.wordpress.com>
Philippe de Bruz : 06 77 02 88 57
contact@philippe-de-bruz.fr / <http://www.philippe-de-bruz.fr>

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@laposte.net
<http://www.andrecombaixla.wordpress.com>
Philippe de Bruz : 06 77 02 88 57
contact@philippe-de-bruz.fr / <http://www.philippe-de-bruz.fr>

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@laposte.net
<http://www.andrecombaixla.wordpress.com>
Philippe de Bruz : 06 77 02 88 57
contact@philippe-de-bruz.fr / <http://www.philippe-de-bruz.fr>

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@laposte.net
<http://www.andrecombaixla.wordpress.com>
Philippe de Bruz : 06 77 02 88 57
contact@philippe-de-bruz.fr / <http://www.philippe-de-bruz.fr>

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@laposte.net
<http://www.andrecombaixla.wordpress.com>
Philippe de Bruz : 06 77 02 88 57
contact@philippe-de-bruz.fr / <http://www.philippe-de-bruz.fr>

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@laposte.net
<http://www.andrecombaixla.wordpress.com>
Philippe de Bruz : 06 77 02 88 57
contact@philippe-de-bruz.fr / <http://www.philippe-de-bruz.fr>

Renseignements et réservations :
06 71 86 90 71
spectacle.recherche@

Calendrier des fêtes 2015-2016

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
Samedi 24 octobre	Marché local	You're Welcome	Bourg du Coudray
Mercredi 28 octobre	Loto	Foyer de l'Amitié du Dresny	Salle polyvalente
Jeu 29 octobre	Don du sang Rencontre sur le patrimoine communal	Donneurs de sang Plessé-Guenrouët Municipalité	Salle culturelle de Guenrouët Salle Saphir du Zed
Samedi 31 octobre	Repas et soirée jeux	Le Jardin de Pirouette	Salle polyvalente
Mercredi 4 novembre	Loto	Société de chasse de Plessé	Salle polyvalente
Samedi 7 novembre	Concours de belote	GOS Football	Salle communale du Coudray
Dimanche 8 novembre	Vide grenier	Comité des fêtes	Complexe sportif
Du 12 au 27 novembre	Exposition peinture	Municipalité et Thierry Garnier-Lafond	Médiathèque et Hall de la Mairie
Samedi 14 novembre	Spectacle « Entre ciels et mers » Soirée Cassoulet	Municipalité et le duo Siwah OGEC du Dresny	Salle René Havard Salle polyvalente
Mercredi 18 novembre	Loto	ESDP	Salle polyvalente
Samedi 21 novembre	Marché des Lutins	APE Notre Dame	Complexe sportif
Dimanche 22 novembre	Pièce de théâtre	Handi'signe	Salle René Havard
Samedi 28 novembre	Sainte Barbe	Amicale des Pompiers	Salle polyvalente
Dimanche 29 novembre	Chansons françaises	André Combat la SLA	Salle René Havard
Dimanche 6 décembre	Élections régionales	Municipalité	Mairie, salle polyvalente et salles communales du Dresny et du Coudray
Mercredi 9 décembre	Loto	André Combat la SLA	Salle polyvalente
Du samedi 12 au mercredi 23 décembre	Marché de Noël	Artisans du Coin	Zed
Samedi 12 décembre	Concert Bag in Box	En Mémoire d'Eux	Salle René Havard
Dimanche 13 décembre	Élections régionales	Municipalité	Mairie, salle polyvalente et salles communales du Dresny et du Coudray
Mercredi 16 décembre	Spectacle pour enfants	En Mémoire d'Eux	Salle René Havard
Samedi 19 décembre	Repas des aînés	Municipalité	Salle polyvalente
Mardi 29 décembre	Collecte de sang	Donneurs de sang Plessé-Guenrouët	Salle polyvalente
Vendredi 8 janvier	Vœux du Maire	Municipalité	Salle René Havard
Vendredi 22 janvier	Concours de belote	Cercle de la Détente	Salle polyvalente

L'ÉLAGAGE EN TOUTE SÉCURITÉ

■ L'Élagage une action indispensable

Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre. Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture et la chute de câbles ou entraîner des accidents corporels graves.

Il est donc nécessaire d'élaguer ou de faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.

■ Qui est responsable ?



L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant



L'élagage est à la charge d'ERDF

En tant que propriétaire ou occupant, j'ai la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trotoirs, routes, bas côtés et fossés).

Lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, ERDF assure l'élagage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer le respect des distances de sécurité.



Contacts ERDF pour particuliers et professionnels

■ Demandes de raccordement des particuliers
en ligne sur www.erdf.fr
Accueil raccordement des clients particuliers
BP 14208 - 44042 NANTES cedex 1
T : 09 69 32 18 82 - F : 0811 37 02 56
erdf-raccordement-particuliers-pdp@erdfdistribution.fr

■ Demandes de raccordement des professionnels
en ligne sur www.erdf.fr
Accueil raccordement des clients professionnels
BP 30828 - 49008 ANGERS cedex 01
T : 09 69 32 18 83 - F : 0811 37 02 56
erdf-raccordement-pro-pdp@erdfdistribution.fr

■ Travaux à proximité des lignes (élagage, travaux, ravalement de façade, sous-sol et protections)
Consultation du guichet unique et réalisation d'une DT/DTCT sur www.reseau-erdf.com/consultations/guichet-unique
Pôle DT/DTCT
BP 157 - 44403 Reix cedex 3
T : 02 51 36 42 32 - F : 0811 37 02 63

■ Pour le raccordement des producteurs (photovoltaïque...)
Information en ligne sur www.erdf.fr
Accueil raccordement producteur
BP 14208 - 44042 NANTES CEDEX 1
Tel : 09 69 32 18 00
erdf-areprod-rf36-paydeloire@erdfdistribution.fr

Contactez le fournisseur d'électricité pour des demandes sur :
• le contrat de fourniture d'électricité
• des branchements provisoires
• aide aux clients en difficulté
• des chutes de tension
Le fournisseur d'électricité dont les coordonnées sont indiquées sur la facture d'électricité ou disponibles sur www.energie-info.fr

URGENCE SÉCURITÉ ÉLECTRICITÉ - 7 j / 7 - 24 h / 24

09 72 67 50 44 (hors d'ur appel local)

service électrique, complexes défectueux, câbles ou poteaux électriques endommagés.



Mettez à jour votre guide pratique

SOIN DU CORPS / BEAUTÉ / RELAXATION

Terre d'Ailleurs

19 rue du Couvent - 06 98 83 18 91 ou 07 83 87 39 75

Épilations, soins du visage et du corps, maquillage

**VOUS ÊTES VICTIME
DU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112**

Gendarmerie : dispositif de participation citoyenne

Qu'est-ce que la participation citoyenne ?

Cette opération permet, par l'intermédiaire de riverains référents, de prévenir la délinquance et les cambriolages. Elle consiste à associer, avec et sous le contrôle de l'État, les acteurs locaux de sécurité à une population ciblée et concernée par la sécurité de son environnement. Le groupement de gendarmerie de Loire Atlantique souhaite s'inscrire dans une politique de prévention active, où chacun pourra conforter, dans une démarche encadrée et responsable, les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Qui fait quoi ?

LE MAIRE est le pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, il est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

LES RÉSIDENTS sont sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects...

Attention : Ils n'ont pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

LA GENDARMERIE encadre ce dispositif et veille ainsi à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre. Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

Vous êtes intéressés par le dispositif « participation citoyenne » ?

Pour cela rendez-vous dans votre brigade de gendarmerie ou renseignez-vous à la mairie de votre commune.



La gendarmerie sur Facebook

Le groupement de gendarmerie départementale de la Loire-Atlantique a ouvert, il y a moins de 5 mois, une page Facebook sur laquelle vous retrouverez l'actualité locale de la gendarmerie. Celle-ci a pour objectif de vous faire partager jour après jour notre activité et nos missions adaptées à ce territoire, ainsi que la vie des unités du groupement. Vous pourrez aussi y découvrir les faits marquants de notre action. Nous y prodiguons également des conseils de prévention en matière de délinquance et de sécurité routière, et vous donnerons des informations

sur le recrutement et les carrières en gendarmerie. Grâce à ce lien numérique et avec vous, nous pourrions mieux lutter contre l'insécurité routière, les atteintes aux personnes ou aux biens, les différentes formes d'escroquerie sur internet et d'une manière générale, contre toutes les formes d'insécurité. N'hésitez donc pas à nous rejoindre ! Et faire part de vos suggestions pour animer cette page, qui est également la vôtre, tout en restant évidemment courtois et respectueux de tous.

Nous sommes à votre service, pour votre sécurité.

La prochaine P'tite Gazette sera distribuée mi janvier 2016.

Pour tous ceux qui veulent y faire paraître une information, merci de communiquer vos articles à la mairie avant le 3 décembre 2015 : nolwenn.morice@mairie-plesse.fr